



L'UTILISATION DU RÉSEAU

4 millions d'utilisateurs chaque jour en semaine

de **10 000 à 250 000 véhicules** par jour selon l'axe

44 % des déplacements domicile-travail sur un réseau qui représente seulement **2,5 % du réseau routier francilien**

LE RÉSEAU ROUTIER NATIONAL EN ÎLE-DE-FRANCE

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
 Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DiRIF)
 Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

LA GESTION DU RÉSEAU

Plus de **30 000 interventions** par an des équipes d'exploitation 24h sur 24 et 7 jours sur 7, soit **1 intervention tous les quarts d'heure**

Environ **70 km de chaussées rénovées** chaque année

1300 km de routes à saler en hiver soit une surface équivalente à **2500 terrains de football**

Plus de **40 opérations** d'aménagement, de modernisation du réseau et de mise en sécurité des tunnels en cours, représentant un investissement de plus de **100 millions d'euros par an**

Près de **20 000 tonnes de déchets évacués** chaque année, soit **14 fois plus** par kilomètre de route que sur les autoroutes concédées en France

Près de **1000 agents** répartis sur **29 sites** en Île-de-France, et représentant plus de 30 métiers différents au service des usagers des routes, parmi lesquels : agents et chefs d'équipe d'exploitation, ingénieurs et techniciens routiers, traficiens, chefs d'équipe d'exploitation, gestionnaires de flotte véhicules, opérateur sécurité du trafic, assistants de gestion, chefs de projet routier, spécialistes ouvrages d'art, gestionnaires des ressources humaines...

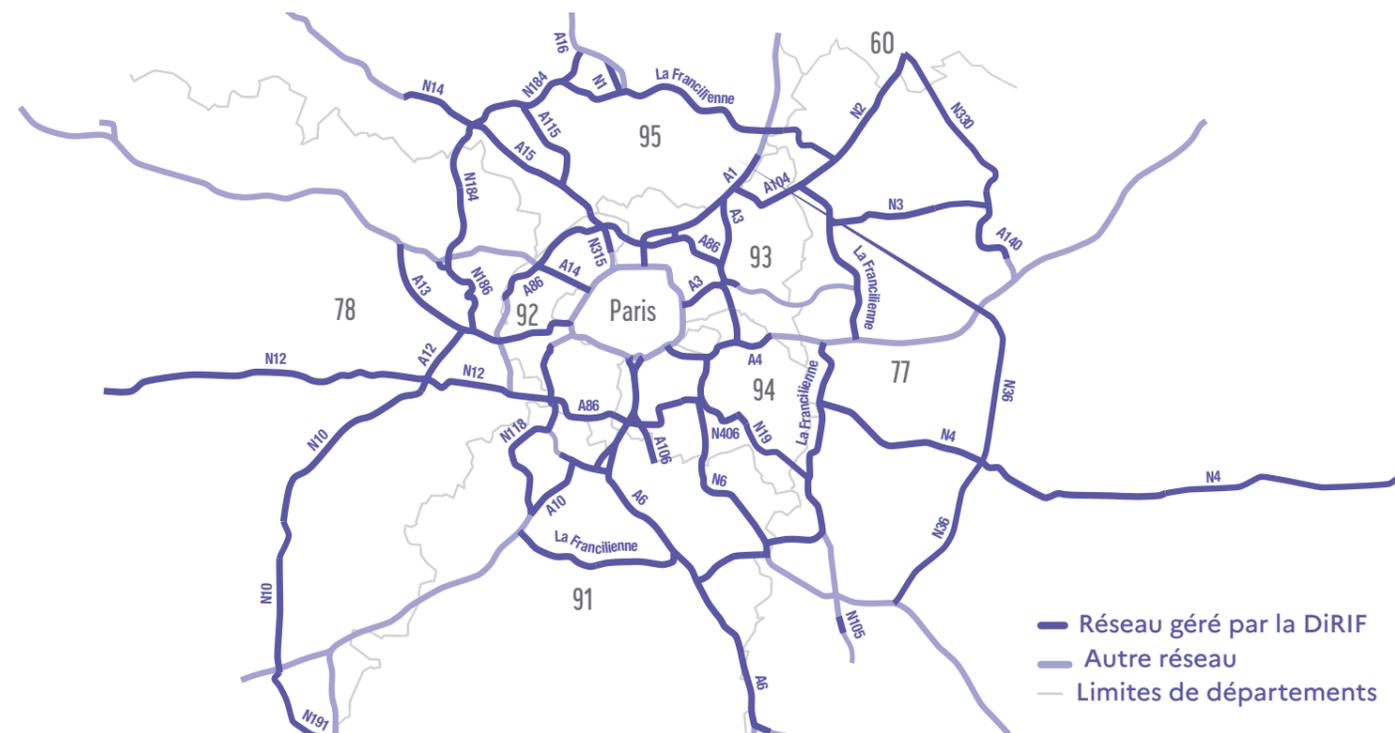
L'ACTUALITÉ DE LA DiRIF SUR INTERNET :

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



L'INFO TRAFIC EN TEMPS RÉEL : www.sytadin.fr

UN RÉSEAU DENSE



LE RÉSEAU

1300 km de routes nationales et d'autoroutes non concédées

300 échangeurs, soit 1 tous les 2,6 km ; c'est trois fois plus que sur les autoroutes concédées

25 tunnels de plus de 300 m représentant 48 km de voiries, soit la moitié des tunnels français soumis aux normes de sécurité renforcées de type « Mont-Blanc » sur routes nationales et autoroutes non concédées

1900 ouvrages d'art (ponts, viaducs, tranchées couvertes, murs etc.)

410 panneaux lumineux d'information à message variable sur les conditions de circulation en temps réel

La direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) est le service public des autoroutes et routes nationales en Île-de-France. Elle a vocation à permettre et faciliter les déplacements régionaux, nationaux et internationaux sur le réseau routier national dans la région capitale.

Service déconcentré du ministère chargé des transports, elle est placée sous l'autorité du préfet d'Île-de-France, préfet de Paris, au sein de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) d'Île-de-France.

SÉCURISER / RÉNOVER / INFORMER
 AMÉNAGER / ENTREtenir / VIABILISER
 INNOVER / EXPLOITER / PROTÉGER
 MODERNISER / CONSEILLER

DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

NOS MISSIONS AU QUOTIDIEN

► EXPLOITER

POUR ASSURER LE MEILLEUR SERVICE QUOTIDIEN AUX USAGERS

Sécuriser les usagers et les intervenants sur la route lors d'accidents ou pour permettre des travaux

Optimiser les conditions de circulation et informer les usagers

Assurer les conditions de sécurité dans les tunnels

Viabiliser l'accès au réseau en cas de neige ou verglas

► ENTREtenir

POUR PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE L'INFRASTRUCTURE

Rénover les chaussées

Maintenir les équipements de la route : signalisation, glissières de sécurité, éclairage public, réseaux d'assainissement des eaux de pluie, etc.

Surveiller et entretenir les ouvrages d'art

Veiller à la bonne visibilité (élagage de la végétation) et à la propreté des routes

► MODERNISER

POUR ADAPTER LA ROUTE AUX ÉVOLUTIONS SOCIALES, TECHNOLOGIQUES ET TERRITORIALES

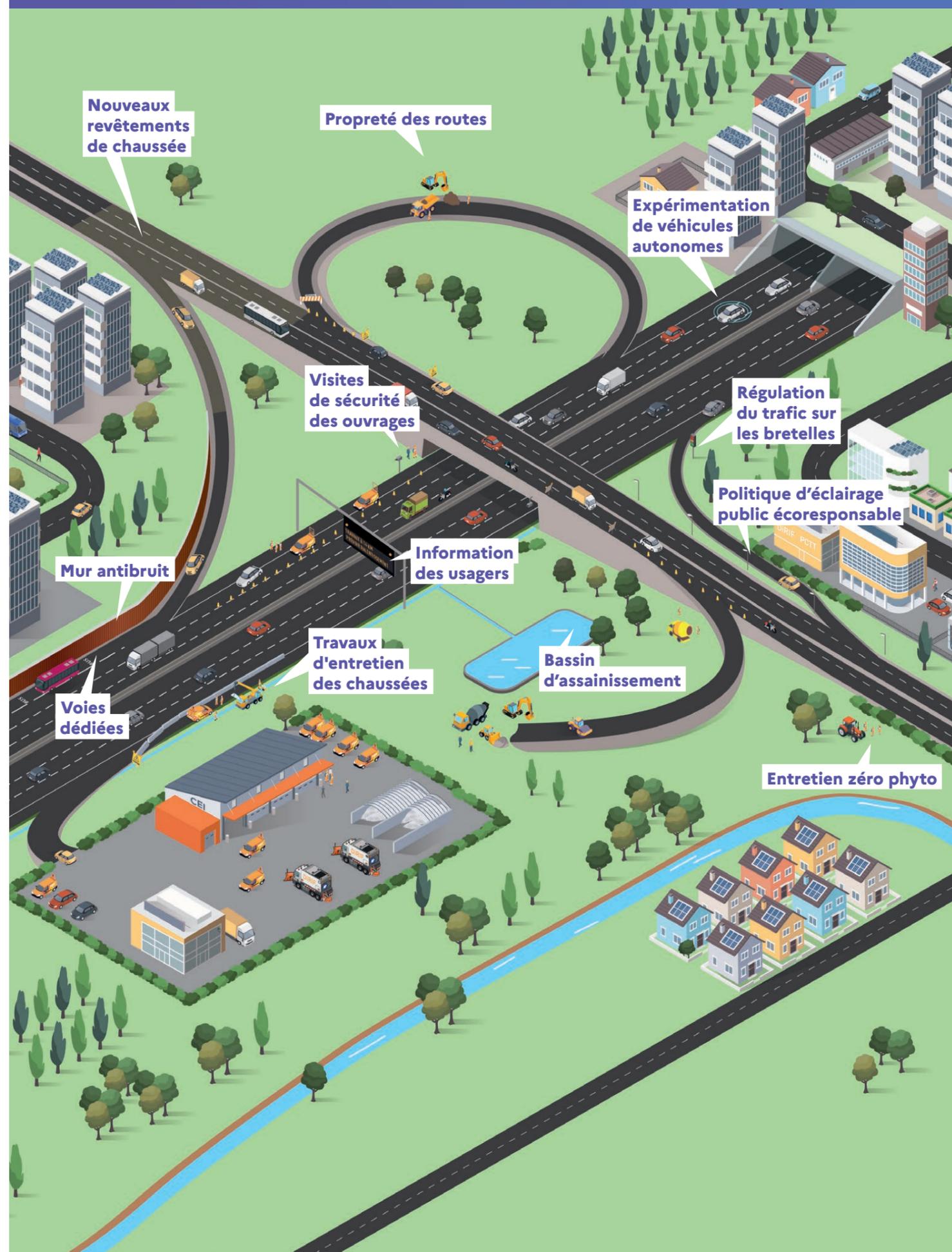
Aménager le réseau : construction de routes, reconfiguration d'échangeurs, etc.

Protéger les riverains des nuisances liées à la circulation, notamment sonores

Développer les nouveaux usages de la route : voies dédiées, véhicules connectés, etc.

Accompagner les porteurs de projets impactant le réseau routier national

DES DISPOSITIFS POUR VOIR LA ROUTE AUTREMENT



PREMIER PATRIMOINE DE L'ÉTAT

Les infrastructures routières non concédées représentent le premier patrimoine de l'État en valeur. Afin de préserver ce patrimoine, la DiRIF effectue régulièrement des **visites de sécurité** pour surveiller l'état des routes, des ouvrages et des équipements. Et, en fonction des besoins, elle réalise les **travaux d'entretien ou de réparation** nécessaires selon un planning priorisé.

GESTION INTELLIGENTE DU TRAFIC

Pour optimiser l'utilisation de l'infrastructure routière et améliorer les conditions de circulation au quotidien, la DiRIF développe **l'info trafic des usagers** en temps réel, ainsi que des solutions innovantes, toujours plus complexes à mettre en œuvre sur un réseau aussi fréquenté qu'en Île-de-France. La **régulation du trafic sur les bretelles d'autoroute** consiste à retenir les usagers quelques secondes sur les bretelles d'autoroutes afin de retarder l'apparition des bouchons. Cette solution a fait ses preuves : avec la régulation du trafic c'est jusqu'à 20% de temps de parcours gagné pour les usagers.

NOUVEAUX USAGES DE LA ROUTE

La DiRIF innove pour le développement des transports en commun et des nouvelles mobilités sur les autoroutes et routes nationales d'Île-de-France. La DiRIF pilote la création de différentes **voies dédiées** sur son réseau, dont plusieurs sont déjà expérimentées depuis 2015. Ces voies dédiées sont actuellement réservées aux transports en commun et parfois aux taxis ; la DiRIF étudie de nouvelles voies dédiées ouvertes au covoiturage et aux véhicules électriques. Elle favorise les expérimentations de **véhicules autonomes** sur son réseau.

CADRE DE VIE APAISÉ POUR LES RIVERAINS

La DiRIF s'engage pour réduire les nuisances sonores liées à la circulation et offrir un cadre de vie plus apaisé pour les riverains. Là où les nuisances sonores sont les plus fortes, elle construit des **murs antibruit** le long des routes. La DiRIF expérimente aussi des **nouveaux revêtements de chaussées** qui divisent par 3 le bruit de roulement au niveau des pneus des véhicules. Ces revêtements ont été posés sur environ 50 km des autoroutes et routes nationales franciliennes depuis 2017.

MEILLEURE INTÉGRATION DE LA ROUTE À L'ENVIRONNEMENT

Au quotidien comme dans les grands projets routiers, la DiRIF œuvre pour un développement durable du territoire. L'entretien des **bassins de traitement des eaux de pluie** sur son réseau et la construction de nouveaux bassins aux dernières normes environnementales permet de rejeter une eau débarrassée des hydrocarbures. La DiRIF n'utilise **plus aucun produit phytosanitaire** pour l'entretien de la végétation aux abords des routes. Elle expérimente des **revêtements de chaussée à fort taux de recyclage** (jusqu'à 40%, contre 20% habituellement). Elle **lutte contre la pollution lumineuse** par un éclairage public limité aux seules sections nécessaires, sans dégradation des conditions de sécurité routière pour les usagers. Et quand l'éclairage public est indispensable, les LED remplacent progressivement les anciennes ampoules pour réduire la consommation d'énergie. Enfin, face à des incivilités croissantes, la DiRIF évacue près de 20 000 tonnes de déchets chaque année pour la **propreté des routes**.